

Le présent document concerne les résidents qui commencent leur formation à compter du 1^{er} juillet 2019.

DÉFINITION

La gastroentérologie est la surspécialité médicale qui s'intéresse à l'investigation, au diagnostic et à la prise en charge des affections de l'appareil digestif, y compris le foie et le pancréas. La surspécialité se définit plus précisément par sa division en deux programmes, pédiatrique et adulte, pour tenir compte des différences quant aux diagnostics cliniques, aux connaissances particulières et aux techniques d'intervention chez ces deux populations de patients. Dans ces deux programmes, certains aspects se recoupent en ce qui a trait aux patients adolescents en transition vers la gastroentérologie adulte.

PRATIQUE DE LA GASTROENTÉROLOGIE

Les gastroentérologues prodiguent des soins à des patients atteints d'un vaste éventail d'affections de l'appareil digestif. Parmi les manifestations courantes chez ces patients figurent la douleur abdominale, la constipation, la diarrhée, la difficulté à avaler, l'hémorragie digestive, l'indigestion, le dysfonctionnement hépatique et un cancer digestif soupçonné.

Les gastroentérologues réalisent des consultations pour des situations urgentes, pressantes et non urgentes, ils pratiquent des interventions endoscopiques digestives à des fins diagnostiques ou thérapeutiques et ils assurent la prise en charge médicale immédiate et à long terme ou la surveillance des affections que présentent les patients.

L'évolution rapide des soins en gastroentérologie a mené à la création de domaines de spécialisation au sein de la discipline. Ainsi, certains médecins suivent une formation avancée ou concentrent leur pratique dans des domaines comme l'hépatologie, la transplantation du foie, la maladie inflammatoire de l'intestin, la motilité gastro-intestinale, l'insuffisance intestinale, les affections pancréato-biliaires et les interventions endoscopiques avancées.

EXIGENCES POUR COMMENCER LA FORMATION

Certificat du Collège royal en médecine interne ou en pédiatrie

OU

Admissibilité à l'examen du Collège royal en médecine interne ou en pédiatrie

OU

Inscription à un programme de résidence agréé par le Collège royal en médecine interne ou en pédiatrie (voir les exigences applicables)

Une formation en gastroentérologie d'une durée maximale d'un an peut être entreprise au cours de la quatrième année de résidence en vue de l'obtention du certificat en médecine interne ou en pédiatrie.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN¹

Tous les candidats doivent être certifiés en médecine interne ou en pédiatrie pour pouvoir se présenter à l'examen du Collège royal en gastroentérologie.

COMPÉTENCES EN GASTROENTÉROLOGIE

Expert médical

Définition :

En tant qu'*experts médicaux*, les gastroentérologues assument tous les rôles CanMEDS et s'appuient sur leur savoir médical, leurs compétences cliniques et leurs valeurs professionnelles pour dispenser des soins sécuritaires et de grande qualité centrés sur le patient. Pivot du référentiel CanMEDS, le rôle d'expert médical définit le champ de pratique clinique des médecins.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

1. Exercer la médecine selon leur champ d'activité et leur expertise clinique

- 1.1. S'engager à prodiguer des soins de grande qualité à leurs patients
- 1.2. Intégrer les rôles CanMEDS transversaux dans la pratique de la gastroentérologie
- 1.3. Appliquer les connaissances des sciences cliniques et biomédicales pertinentes à la gastroentérologie
 - 1.3.1. Anatomie, embryologie, physiologie et pathologie de l'appareil digestif
 - 1.3.2. Principes de la biochimie, de la biologie moléculaire, de la microbiologie, de l'immunologie et de la génétique qui s'appliquent à l'appareil digestif
 - 1.3.3. Principes de la nutrition
 - 1.3.4. Principes de la neurogastroentérologie et de la motilité gastro-intestinale, y compris les maladies fonctionnelles
 - 1.3.5. Principes de la pharmacocinétique, de la pharmacodynamique et de la toxicité des traitements utilisés couramment en gastroentérologie

¹ Ces conditions d'admissibilité ne s'appliquent pas aux candidats du Programme d'examen et d'affiliation (PEA) pour les surspécialistes. Veuillez communiquer avec le Collège royal pour obtenir des renseignements sur le PEA pour les surspécialistes.

- 1.3.6. Affections de l'appareil digestif, et épidémiologie, physiopathologie, méthodes diagnostiques, prise en charge et pronostic s'y rapportant
 - 1.3.7. Indications, contre-indications, interprétation, limites et complications des interventions diagnostiques et thérapeutiques visant l'appareil digestif
 - 1.3.8. Risques et complications possibles des interventions endoscopiques pour le patient, l'opérateur et l'assistant, et mesures appropriées permettant de réduire autant que possible ce type de risques
 - 1.3.9. Principes de la fluoroscopie utilisée durant les interventions endoscopiques, y compris l'utilisation sécuritaire de la radiographie pour le patient et l'opérateur
 - 1.3.10. Chirurgie digestive, y compris les indications, les procédures et les complications
 - 1.3.11. Avancées dans la prise en charge des affections de l'appareil digestif, y compris la transplantation d'organe et l'endoscopie avancée
 - 1.3.12. Prévention des infections et sédation dans le contexte de la salle d'endoscopie
- 1.4. Réaliser des évaluations cliniques en temps utile et formuler des recommandations de manière structurée
 - 1.5. S'acquitter des responsabilités professionnelles en dépit de multiples exigences concurrentes
 - 1.6. Reconnaître la complexité, l'incertitude et l'ambiguïté inhérentes à la pratique de la gastroentérologie, et y réagir de façon appropriée

2. Procéder à une évaluation clinique centrée sur les besoins du patient et établir un plan de soins

- 2.1. Établir la priorité parmi les sujets qui devront être abordés au moment de la rencontre avec le patient
 - 2.1.1. Reconnaître, évaluer et prendre en charge les patients présentant des urgences digestives, dont les suivantes :
 - 2.1.1.1. Hémorragie digestive aiguë
 - 2.1.1.2. Douleur abdominale aiguë
 - 2.1.1.3. Colite fulminante
 - 2.1.1.4. Obstruction des voies biliaires, y compris la cholangite ascendante
 - 2.1.1.5. Insuffisance hépatique aiguë
 - 2.1.1.6. Ingestion de corps étranger
- 2.2. Obtenir l'anamnèse, procéder à l'examen physique, choisir les examens paracliniques appropriés et en interpréter les résultats aux fins de diagnostic et de traitement, de prévention de la maladie et de promotion de la santé

- 2.2.1. Obtenir l'anamnèse et procéder à l'examen physique approprié en fonction du tableau clinique
- 2.2.2. Choisir les examens paracliniques et en interpréter les résultats
 - 2.2.2.1. Imagerie de l'appareil digestif, y compris les techniques suivantes :
 - Examens avec agent de contraste
 - Échographie
 - Tomodensitométrie (TDM)
 - Imagerie par résonance magnétique (IRM)
 - Imagerie nucléaire
 - Cholangiopancréatographie rétrograde par voie endoscopique (CPRE)
 - Écho-endoscopie
 - Vidéocapsule endoscopique
 - 2.2.2.2. Examens courants dans les laboratoires d'exploration fonctionnelle digestive, y compris les tests respiratoires et la manométrie
 - 2.2.2.3. Trouvailles histologiques des biopsies tissulaires de l'appareil digestif
 - 2.2.2.4. Interventions endoscopiques digestives
- 2.3. Établir, en partenariat avec le patient, sa famille et ses proches aidants², les objectifs de soins, y compris le ralentissement de la progression de la maladie, le soulagement des symptômes, la guérison, l'amélioration fonctionnelle et la palliation
- 2.4. Établir un plan de soins centré sur le patient

3. Planifier et réaliser des interventions diagnostiques et thérapeutiques

- 3.1. Définir les interventions ou les traitements les plus appropriés
- 3.2. Obtenir et documenter un consentement libre et éclairé, en expliquant les risques et les avantages de l'intervention ou du traitement proposé, et en le justifiant
- 3.3. Prioriser les interventions ou les traitements en tenant compte du degré d'urgence clinique et des ressources disponibles
- 3.4. Réaliser toute intervention avec habileté et de façon sécuritaire, en s'adaptant aux trouvailles imprévues ou aux changements du contexte clinique
 - 3.4.1. Endoscopie digestive haute et biopsie aux fins de dépistage, de surveillance ou de diagnostic

² Dans ce document, l'expression « famille et proches aidants » inclut toutes les personnes qui ont une importance pour le patient d'un point de vue personnel et qui se préoccupent des soins qui lui sont prodigués, y compris, selon la situation du patient, les membres de sa famille, les partenaires, les aidants naturels, les tuteurs et représentants légaux.

- 3.4.2. Coloscopie et biopsie aux fins de dépistage, de surveillance ou de diagnostic
- 3.4.3. Dilatation luminale (programme adulte seulement)
- 3.4.4. Polypectomie
- 3.4.5. Hémostase endoscopique
- 3.4.6. Extraction de corps étranger

4. Planifier la continuité des soins et, le cas échéant, des consultations en temps opportun

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de soins centré sur le patient qui assure la continuité des soins et un suivi de l'investigation, de la réponse au traitement et des autres consultations

5. Contribuer activement, à titre individuel et en tant que membre d'une équipe de soins, à l'amélioration continue de la qualité des soins et de la sécurité des patients

- 5.1. Reconnaître le préjudice pouvant résulter de la prestation des soins, y compris les événements touchant la sécurité des patients, et y remédier
- 5.2. Adopter des stratégies qui favorisent la sécurité des patients et qui tiennent compte des facteurs humains et systémiques

Communicateur

Définition :

En tant que *communicateurs*, les gastroentérologues développent des relations professionnelles avec le patient, sa famille et ses proches aidants, ce qui permet l'échange d'informations essentielles à la prestation de soins de qualité.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

1. Établir des relations professionnelles avec le patient, sa famille et ses proches aidants

- 1.1. Démontrer, lors des échanges, de l'empathie, du respect et de la compassion envers le patient afin de favoriser sa confiance et son autonomie
- 1.2. Optimiser l'environnement physique afin d'assurer le confort du patient, le respect de sa dignité et de sa vie privée, son engagement et sa sécurité
- 1.3. Reconnaître les circonstances dans lesquelles les valeurs, les principes, les perceptions et les préférences du patient, de sa famille, de ses proches aidants ou des professionnels impliqués pourraient influencer la qualité des soins, et modifier l'approche envers le patient en conséquence
- 1.4. Répondre aux comportements non verbaux d'un patient afin d'améliorer la communication

- 1.5. Gérer les désaccords et les conversations très émotives
- 1.6. S'adapter aux valeurs, aux principes, aux perceptions et aux préférences du patient, de même qu'à son état clinique en tenant compte du contexte général
- 2. Recueillir et synthétiser l'information pertinente, en tenant compte de la perspective du patient, de sa famille et de ses proches aidants**
 - 2.1. Utiliser des techniques d'entrevue centrées sur le patient afin d'obtenir l'information pertinente sur les plans biomédical et psychosocial
 - 2.2. Structurer le déroulement de la rencontre clinique et gérer le flux d'informations
 - 2.3. Obtenir et résumer toute information pertinente provenant d'autres sources que le patient, dont ses proches, avec son consentement
- 3. Informer le patient, sa famille et ses proches aidants quant aux soins de santé qui lui sont prodigués**
 - 3.1. Fournir des informations et des explications claires, exactes et en temps opportun, et s'assurer que le patient, sa famille et ses proches aidants les ont bien comprises
 - 3.2. Divulguer les événements indésirables ayant causé un préjudice, avec tact et précision, au patient, à sa famille et à ses proches aidants
- 4. Faire participer le patient, sa famille et ses proches aidants à l'élaboration d'un plan reflétant ses besoins et objectifs en matière de santé**
 - 4.1. Entretenir avec le patient, sa famille et ses proches aidants des échanges respectueux, exempts de jugements de valeur et adaptés à leur culture
 - 4.2. Aider le patient, sa famille et ses proches aidants à utiliser les technologies de l'information et de la communication en appui aux soins qui lui sont prodigués et à la gestion de sa santé
 - 4.3. Utiliser ses habiletés et stratégies de communication pour aider le patient, sa famille et ses proches aidants à faire des choix éclairés concernant sa santé
- 5. Documenter l'information, en format papier et électronique, résumant la rencontre et la partager afin d'optimiser la prise de décision clinique, la sécurité des patients et le secret professionnel**
 - 5.1. Documenter la rencontre clinique avec le patient de façon précise, complète et en temps opportun, et la rendre accessible conformément à la législation et à la réglementation
 - 5.1.1. Documenter les interventions ou les examens spécialisés, et fournir une description et une interprétation des trouvailles pertinentes
 - 5.1.2. Préparer des notes cliniques, de consultation, de congé ou d'évolution qui sont bien structurées, consigner toutes les constatations pertinentes et fournir un plan pour la prise en charge continue
 - 5.2. Communiquer efficacement aussi bien lors de l'utilisation des dossiers médicaux écrits que des dossiers électroniques ou d'une autre technologie numérique

- 5.3. Transmettre des informations aux patients de façon à protéger le secret professionnel et la confidentialité pour parvenir à une meilleure compréhension mutuelle

Collaborateur

Définition :

En tant que *collaborateurs*, les gastroentérologues travaillent efficacement avec d'autres professionnels de la santé pour prodiguer des soins sécuritaires et de grande qualité centrés sur le patient.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

1. Travailler efficacement avec d'autres médecins ou professionnels de la santé

- 1.1. Établir et maintenir de saines relations de travail avec les médecins et les autres professionnels de la santé aux fins d'une pratique collaborative
- 1.2. Négocier le partage ou le chevauchement des responsabilités avec d'autres médecins et professionnels de la santé dans le contexte de soins épisodiques ou continus
 - 1.2.1. Décrire les rôles et les responsabilités d'autres professionnels de l'équipe de soins
- 1.3. Participer à une prise de décision partagée qui soit respectueuse à la fois des médecins et des autres professionnels de la santé impliqués

2. Travailler avec les médecins et autres professionnels de la santé pour favoriser une compréhension mutuelle, gérer les divergences et résoudre les conflits

- 2.1. Faire preuve de respect envers les collaborateurs
- 2.2. Mettre en œuvre des stratégies afin de favoriser une compréhension mutuelle, de gérer les divergences et de résoudre les conflits dans un esprit de collaboration

3. Assurer de manière sécuritaire la transition du patient vers un autre professionnel de la santé et le transfert des soins afin d'en assurer la continuité

- 3.1. Déterminer quand effectuer un transfert des soins à un autre médecin ou professionnel de la santé
- 3.2. Effectuer un transfert sécuritaire des soins, à la fois à l'oral et par écrit, durant la transition d'un patient vers un nouveau milieu, un nouveau professionnel de la santé ou une nouvelle étape de prestation des soins

Leader

Définition :

En tant que *leaders*, les gastroentérologues veillent à assurer l'excellence des soins, à titre de cliniciens, d'administrateurs, d'érudits ou d'enseignants et contribuent ainsi, avec d'autres intervenants, à l'évolution d'un système de santé de grande qualité.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

1. Contribuer à l'amélioration de la prestation des soins de santé au sein des équipes, des établissements et des systèmes

- 1.1. Appliquer les principes de l'amélioration de la qualité pour faire progresser les systèmes de soins aux patients
- 1.2. Contribuer à une culture favorisant la sécurité des patients
- 1.3. Analyser les événements touchant la sécurité des patients afin d'améliorer les systèmes de soins
- 1.4. Utiliser la technologie afin d'améliorer la qualité des soins et d'optimiser la sécurité des patients

2. Participer à la gestion des ressources allouées aux soins de santé

- 2.1. Répartir les ressources afin d'optimiser les soins aux patients
- 2.2. Mettre en pratique des données probantes et des processus de gestion permettant de dispenser des soins de qualité à un rapport coût-bénéfice approprié

3. Démontrer des habiletés de leadership dans les systèmes de soins de santé

- 3.1. Démontrer des habiletés de leadership afin d'améliorer les soins de santé
- 3.2. Faciliter le changement dans les soins de santé afin d'en améliorer les services et les résultats

4. Gérer la planification de leur carrière, leurs finances et les ressources humaines au sein de leur(s) milieu(x) professionnel(s)

- 4.1. Établir leurs priorités et gérer leur temps de façon à maintenir un équilibre entre leur pratique médicale et leur vie personnelle
- 4.2. Gérer leur pratique dans leur(s) milieu(x) professionnel(s) et leur carrière
 - 4.2.1. Décrire les principes qui guident le fonctionnement sécuritaire et efficace d'une unité d'endoscopie, y compris la prévention des infections et la sédation
 - 4.2.2. Décrire les principes qui guident la conduite sécuritaire et efficace d'une pratique médicale
- 4.3. Mettre en œuvre des processus afin d'améliorer leur pratique personnelle

Promoteur de la santé

Définition :

En tant que *promoteurs de la santé*, les gastroentérologues mettent à profit leur expertise et leur influence en œuvrant avec des collectivités ou des populations de patients en vue d'améliorer la santé. Ils collaborent avec ceux qu'ils servent afin d'établir et de comprendre leurs besoins, d'être si nécessaire leur porte-parole, et de soutenir l'allocation des ressources permettant de procéder à un changement.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

- 1. Répondre aux besoins d'un patient en défendant, avec celui-ci, ses intérêts au sein du milieu clinique et à l'extérieur de celui-ci**
 - 1.1. Collaborer avec le patient afin de prendre en compte les déterminants de la santé qui le concernent et qui limitent son accès aux services de santé ou aux ressources dont il a besoin
 - 1.2. Collaborer avec le patient, sa famille et ses proches aidants afin d'aider le patient à modifier ses comportements et à adopter de saines habitudes de vie
 - 1.3. Intégrer les principes de prévention de la maladie, de promotion et de maintien de la santé dans les échanges avec chaque patient
 - 1.3.1. Montrer une compréhension du rôle des tests de dépistage dans la réduction de la morbidité et de la mortalité associées aux cancers digestifs, hépatobiliaires et pancréatiques
- 2. Répondre aux besoins des collectivités ou des populations servies en collaborant avec celles-ci pour promouvoir d'une manière socialement responsable des changements systémiques**
 - 2.1. Collaborer avec des collectivités ou des populations afin de caractériser les déterminants de la santé qui s'appliquent à celles-ci
 - 2.1.1. Cerner les politiques actuelles qui ont une incidence positive ou négative sur la santé digestive, notamment celles concernant la vaccination contre les hépatites virales, les lois antitabac, les programmes pour contrer la consommation abusive d'alcool et de substances, et les soins de santé pour les populations à risque élevé
 - 2.2. Améliorer la pratique clinique en appliquant un processus d'amélioration continue de la qualité à des activités de prévention de la maladie et de promotion et maintien de la santé
 - 2.3. Participer à une initiative d'amélioration de la santé dans une collectivité ou une population qu'ils servent

Érudit

Définition :

En tant qu'*érudits*, les gastroentérologues font preuve d'un engagement constant envers l'excellence dans la pratique médicale par un processus de formation continue, en enseignant à des tiers, en évaluant les données probantes et en contribuant à l'avancement de la science.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

- 1. S'engager dans l'amélioration continue de leurs activités professionnelles par un processus de formation continue**
 - 1.1. Élaborer, mettre en œuvre, suivre et réviser un plan personnel d'apprentissage en vue d'améliorer la pratique professionnelle
 - 1.2. Identifier les occasions d'apprentissage et d'amélioration en évaluant périodiquement leur rendement d'une manière réflexive à l'aide de diverses données internes et externes
 - 1.3. Participer à l'apprentissage en collaboration afin d'améliorer constamment leur pratique personnelle et de contribuer à l'amélioration collective des pratiques

- 2. Enseigner aux étudiants, aux résidents, à d'autres professionnels de la santé et au public**
 - 2.1. Reconnaître l'influence que peut avoir un modèle de rôle et les effets des curriculums formel, informel et caché sur les apprenants
 - 2.2. Favoriser un environnement d'apprentissage sécuritaire et respectueux
 - 2.3. Veiller à ce que la sécurité des patients soit assurée quand les apprenants participent aux soins
 - 2.4. Planifier et mener des activités d'apprentissage
 - 2.5. Fournir une rétroaction afin d'améliorer l'apprentissage et le rendement
 - 2.6. Évaluer les apprenants, les enseignants et les programmes selon les principes pédagogiques

- 3. Appliquer les données probantes disponibles dans leurs activités professionnelles**
 - 3.1. Reconnaître l'incertitude et les lacunes dans les connaissances à l'occasion des activités cliniques ou professionnelles d'autre nature, et formuler des questions ciblées afin d'y apporter des solutions
 - 3.2. Trouver, sélectionner et parcourir les ressources ayant fait l'objet d'une évaluation préalable
 - 3.3. Évaluer de façon critique l'intégrité, la fiabilité et l'applicabilité de la recherche et de la littérature dans le domaine de la santé
 - 3.4. Intégrer les données probantes à la prise de décision dans la pratique

4. Contribuer à la diffusion et à la création de savoirs et de pratiques applicables à la santé

- 4.1. Faire preuve d'une compréhension des principes de la recherche et de l'enquête scientifique, de même que du rôle des données probantes issues de la recherche sur les soins de santé
- 4.2. Reconnaître les principes éthiques de la recherche et les intégrer dans l'obtention d'un consentement libre et éclairé de la part du patient, et évaluer les avantages et risques possibles de cette recherche pour lui, en portant une attention particulière aux populations vulnérables
- 4.3. Contribuer aux travaux d'un programme de recherche
- 4.4. Poser des questions de recherche pertinentes et choisir les méthodes appropriées pour y répondre
- 4.5. Résumer et communiquer à d'autres professionnels et au grand public, y compris le patient, sa famille et ses proches aidants, les résultats de recherches et enquêtes scientifiques pertinentes

Professionnel

Définition :

En tant que *professionnels*, les gastroentérologues ont le devoir de promouvoir et de protéger la santé et le bien-être d'autrui, tant sur le plan individuel que collectif. Ils doivent exercer leur profession selon les normes médicales actuelles, en respectant les codes de conduite quant aux comportements qui sont exigés d'eux, tout en étant responsables envers la profession et la société. De plus, les médecins contribuent à l'autoréglementation de la profession et voient au maintien de leur santé.

Capacités et manifestations : Les gastroentérologues sont capables de...

1. Démontrer un engagement envers le patient par l'application des pratiques exemplaires et le respect des normes éthiques

- 1.1. Agir et se comporter selon les règles déontologiques de la profession médicale, reflétant l'honnêteté, l'intégrité, l'humilité, l'engagement, la compassion, le respect, l'altruisme, le respect de la diversité et du secret professionnel
- 1.2. Se vouer à l'excellence dans tous les aspects de l'exercice de la médecine
- 1.3. Reconnaître les problèmes éthiques qui surgissent dans l'exercice de la médecine et y répondre adéquatement
- 1.4. Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts
- 1.5. Se comporter de manière professionnelle lors de l'utilisation des outils technologiques de communication

2. Démontrer un engagement envers la société en reconnaissant et en respectant ses attentes en matière de soins de santé

- 2.1. Assumer leur responsabilité envers les patients, la société et la profession en répondant aux attentes de la société à l'endroit des médecins

2.2. Faire preuve d'engagement à l'égard de la sécurité des patients et de l'amélioration de la qualité

3. Démontrer un engagement envers la profession par le respect des normes et la participation à l'autoréglementation de la profession

- 3.1. Se conformer au code de déontologie, au code d'éthique, aux normes de pratique et aux lois régissant l'exercice de la médecine
- 3.2. Reconnaître les comportements non professionnels et contraires au code de déontologie des professionnels de la santé et y réagir
- 3.3. Participer à l'évaluation des pairs et à l'élaboration des normes

4. Démontrer un engagement envers la santé et le bien-être des médecins afin de favoriser la prestation de soins optimaux aux patients

- 4.1. Démontrer une conscience de soi et gérer les facteurs pouvant influencer leur bien-être et leur rendement professionnel
- 4.2. Gérer les exigences personnelles et professionnelles pour une pratique durable tout au long du cycle de vie professionnelle
- 4.3. Promouvoir une culture favorisant l'identification des collègues en difficulté et offrant un soutien et une réponse à leurs besoins

Ce document doit être revu par le Comité de spécialité en gastroentérologie d'ici le 31 décembre 2020.

Rédigé – Comité de spécialité – janvier 2018

Approuvé – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – février 2018